



Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 10 MARS 2015

Université Paris Descartes

*Présents* : Benoît Apollis, Michel Borgetto, Maxence Cormier, Maryse Deguerge, Anne Laude, Antoine Leca (procuration), Jean-Michel Lemoyne de Forges, Catherine Maurain, Isabelle Moine-Dupuis (procuration), Marie-Laure Moquet-Anger, Joël Moret-Bailly, Rémi Pellet, Guillaume Rousset, Didier Truchet, François Vialla.

La séance est ouverte à 17h45.

La présidence de ce Conseil est confiée par Anne Laude à Jean-Michel Lemoyne de Forges, président d'honneur de l'association. Plusieurs points sont traités.

### **1/ Election du président et du bureau**

Est tout de suite procédée à l'élection du nouveau président de l'association. Il est demandé à chacun de se porter candidat, ce qui est réalisé par Marie-Laure Moquet-Anger.

Un vote s'engage sur deux points :

- Une question de principe : le vote sera-t-il réalisé à main levée ou à bulletin secret. A l'unanimité, la première option est retenue, c'est-à-dire le vote à main levée,
- L'élection du président : à l'unanimité moins une voix, Marie-Laure Moquet-Anger est élue président de l'AFDS.

Après avoir remercié les administrateurs, spécialement Anne Laude, Marie-Laure Moquet-Anger prend la présidence de ce Conseil d'administration et propose Anne Laude comme président d'honneur, qualité accordée à l'unanimité.

Est engagée l'élection des membres du bureau. Le vote est engagé sur deux points successifs :

- Une question de principe : le vote sera-t-il réalisé sur chacun de ces noms proposés pour les fonctions des deux vice-présidents, de secrétaire général et de trésorier, ou, de manière globale, sur la liste composée de l'ensemble de ces noms ? Le vote par nom, première option, est retenu.

- Le vote par nom :
  - Comme vice-président en charge de l'organisation matérielle des colloques, est élu à l'unanimité Rémi Pellet,
  - Comme vice-président en charge des relations internationales, est élu à l'unanimité Antoine Leca,
  - Comme secrétaire général, est élu à l'unanimité moins une voix Guillaume Rousset
  - Comme trésorier, est élu à l'unanimité moins une voix Joël Moret-Bailly.

## 2/ Organisation du prochain colloque

Après de nombreux et riches échanges, il est arrêté que la prochaine manifestation de l'AFDS serait organisée sous la responsabilité de Rémi Pellet sur la base des éléments suivants :

- Idée : analyser les projets politiques existant en matière de financement du système de santé à travers, non pas l'intervention des représentants des principaux partis politiques, mais par celle des différents *think tanks*, outre la présence d'universitaires en droit, sciences politiques, histoire et économie afin de réaliser une analyse complémentaire. La sollicitation des *think tanks* serait axée sur des thèmes spécifiques : reste à charge des patients, place des secteurs public et privé, rôle des complémentaires santé...
- Titre : « Projet politique et financement du système de santé – Les propositions des *think tanks* »
- Acteurs : les *think tanks* représentant les différentes tendances politiques (Institut Montaigne, Fondation pour l'innovation politique, IFRAP, La Fabrique de l'industrie, Terra nova, Fondation Jean Jaurès, Club de l'horloge) ainsi que des universitaires en droit (Rémi Pellet), sciences politiques (Patrick Hassenteufel, qui sera contacté par Michel Borgetto), histoire (Bruno Valat, qui sera contacté par Rémi Pellet), économie (Bruno Palier qui sera contacté par Rémi Pellet). Les intervenants universitaires étudieront, notamment, le cadre constitutionnel, européen et conventionnel du financement du système de santé mais aussi l'existence éventuelle d'une vision « de gauche » ou « de droite » de cette question du financement,
- Date : seconde quinzaine de septembre 2015, notamment pour ne pas coïncider avec les nombreuses manifestations prévues en octobre et novembre, spécialement à l'occasion des 70 ans de la Sécurité sociale,
- Lieu : IEP Paris ou locaux parisiens de l'EHESP par priorité, les universités Paris 1, 2 ou 5 dans une seconde option,
- Publication : l'édition des actes est envisagée dans le numéro hors série 2015 de la Revue de droit sanitaire et social, la date potentielle de remise des textes étant le 15-20 novembre.

### **3/ Edition 2015 du prix de thèse « Jean-Marie Auby »**

Le financement de prix par la Fondation Bullukian étant très aimablement maintenu, 3 points sont envisagés :

- Le lancement de la campagne de communication (appel à candidature), dès le mois de mars,
- La répartition des dossiers aux différents rapporteurs membres du Conseil, la désignation de la thèse retenue étant réalisée en juin 2015 à l'occasion d'un prochain conseil qui permettra, aussi, d'aborder le thème de la manifestation qui devra être organisée début 2016,
- La remise du prix en septembre 2015 à l'occasion de la prochaine manifestation.

### **4/ Modification des statuts**

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée en septembre 2015 à l'occasion de la prochaine manifestation afin d'aborder :

- De manière certaine, la modification des statuts quant au siège de l'association,
- De façon éventuelle, la modification des statuts afin de nommer membres de droit du Conseil d'administration les présidents d'honneur de l'association.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Marie-Laure Moquet-Anger

Guillaume Rousset